



Editorial

L'année 2013 sera une année intense en travaux à réaliser. Une gestion saine a permis d'améliorer notre capacité d'autofinancement. De nombreux projets sont inscrits au budget 2013.



Nous continuons de réhabiliter nos bâtiments communaux et cette année c'est au tour de notre foyer communal de se faire un lifting. Les nouvelles technologies de développement durable sont prises en compte afin d'avoir une meilleure isolation et une bonne acoustique dans la salle et à l'extérieur pour les riverains. Un parking verra le jour afin de renforcer notre capacité de stationnement près du foyer. Cela permettra également de sécuriser les abords de l'école de nos enfants et d'éviter l'engorgement quotidien de la rue du coin en période scolaire.

La 2^{ème} tranche des travaux au cimetière est programmée. Le remplacement de l'éclairage public au lotissement communal et impasse des primevères est terminé et permettra de réduire notre consommation d'électricité.

L'achat de matériel roulant et des accessoires et l'embauche d'un « contrat avenir » permettent de ne plus sous-traiter l'entretien de nos espaces verts.

Tous ces travaux vont améliorer le cadre de vie dans notre commune.

Malheureusement de nombreuses plaintes affluent encore en mairie (voisinage, bruit, jeunes, chiens, chats...). Nous vous demandons de respecter de simples règles de civisme.

A l'approche des vacances pour certains, le stress des examens pour nos jeunes, je vous souhaite, ainsi que mon équipe, de bonnes vacances et une réussite aux examens.

Jean-Jacques BALLEVRE

Sommaire

Edito	p 1
Conseil Municipal	p 2
Travaux dans la commune...	p 7
La vie au village	p 9
La vie associative	p 11
Autrefois	p 15
Informations pratiques	p 16

Prévisions des travaux 2013

Travaux au cimetière : Réalisation de l'allée côté gauche pour faire la liaison entre les deux allées à l'arrière de l'Eglise dans le cadre des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Remplacement de la porte de l'église.

Eclairage public impasse des primevères, lotissements communal et Rucho : les travaux doivent commencer fin janvier

Marquage au sol des places de parking impasse des primevères.

Réhabilitation du foyer.

Parking pour le foyer.

Adhésion au contrat de PACTE II aménagement 2012-2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'adhérer au Programme d'Aide aux Communes et aux Territoires (PACTE II) Aménagement pour la période 2012-2014.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la dotation garantie du PACTE II sur les projets suivants :

Intitulé du projet n° 1 : Réhabilitation du foyer

Montant des travaux : 129 245,00 € H.T

Subvention totale sollicitée : 87 371,00 €

La commune d'Altviller sollicite pour ce projet une subvention totale du Conseil Général de 87 371,00 € comprenant la dotation garantie à hauteur de 50 % soit un montant de 39 000 €, ainsi que les abondements complémentaires (Conseil Général de Saint-Avold I et Président du Conseil Général de la Moselle).

Intitulé du projet n° 2 : Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie

Montant des travaux : 45 215,70 € H.T

Conseil Général de la Moselle : 13 608,00 €

ADEME : 9 000,00 €

DETR : 13 564,70 €

Subvention totale sollicitée : 36 172,70 €



Appel d'offres étude de faisabilité travaux 2013

Création d'un parking pour le foyer

Enfouissement de réseau de la 2ème partie de la rue de l'église

Achat de terrain

Dans le cadre des acquisitions foncières, la commune d'Altviller a souhaité acquérir la parcelle de terrain cadastrée section 6 parcelle n° 164 appartenant à Monsieur BALLEVRE Gaston, domicilié 9 rue du Château Fürst 57730 Folschviller.

Divers

Monsieur BOUR Fernand partant à la retraite le 31 janvier prochain, nous allons être amenés à le remplacer. Nous avons pris contact avec la mission locale de Saint-Avold qui nous propose de recruter une personne éligible au contrat avenir.

Recrutement d'un contrat d'avenir

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le dispositif « emploi d'avenir » est entré en vigueur.

Un emploi d'avenir pourrait être recruté au sein de la commune pour exercer les fonctions d'adjoint technique à raison de 35 heures par semaine.

L'Etat prendra en charge 75 % de la rémunération correspondant au SMIC et exonérera les charges patronales de sécurité sociale. La somme restant à la charge de la commune sera donc minime.

Le Maire propose au Conseil Municipal, le recrutement d'un emploi d'avenir pour les fonctions d'adjoint technique à temps complet pour une durée de deux ans.

Pour information : Le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 16 heures par semaine reste ouvert

Radiation d'une servitude au profit de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle cadastrée : Section 1 n° 105 « Village » de 2.91 ares est grevée d'une inscription au livre foncier : « Défense de construire et droit d'usage au profit de la Commune d'Altviller. Inscription du 06 décembre 1911 – Inscrit lors de l'établissement du Livre Foncier »

Protocole d'échange standard version 2 (PESV2)

Le Conseil Municipal est informé que la Direction Générale des Finances Publiques a décidé de modifier le transfert des données comptables aux Trésoreries. Aussi, elle a créé le Protocole d'échange standard version 2 (PESV2) qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

Ce nouveau protocole permettra la dématérialisation des documents comptables et pièces justificatives associées.

Désaffectation du presbytère

Le Conseil décide de demander la désaffectation du presbytère et de toutes les dépendances auprès de l'Évêché, et d'attribuer le rez-de-chaussée du bâtiment au Conseil de Fabrique en tant qu'antenne paroissiale.

Attribution du marché pour l'étude d'un parking au foyer

La Commune d'Altviller a lancé un appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking au foyer. La commission conclut que le cabinet TECHNI CONSEIL de Pont-à-Mousson présente l'offre économiquement la plus avantageuse avec un taux d'honoraires de 4.95 % basé sur le montant des travaux estimés à 40 000 € H.T soit un forfait de 1 980.00 € H.T et attribue le marché de maîtrise d'œuvre de la création d'un parking au foyer.

Pour information :

La commune avait également lancé un deuxième appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux de la 2^{ème} partie de la rue de l'église. La commission d'appel d'offres, réunie le 6 février 2013 a procédé à l'ouverture des plis. Les 4 entreprises consultées ont présenté une offre. La commission a décidé de mettre fin à la procédure.

Les emplois jeunes

Deux garçons et trois filles de 17 ans sont concernés pour la période du 8 au 19 juillet 2013 de 8 h à 12h, du lundi au vendredi sur la base de 20h/semaine.

Achat de matériel roulant

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour équiper la commune de divers matériels tels que tracteur, tondeuse, lame à neige, remorque, balayeuse, broyeur. Le montant estimatif de ces acquisitions s'élève à 25 337.70 € H.T soit 30 303.89 € T.T.C,

Les rythmes scolaires

Monsieur le Maire expose les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires et précise les difficultés rencontrées et justifiant un report de la date d'effet de la réforme :

- les incertitudes concernant l'encadrement des activités : aucune information n'est encore disponible sur les qualifications que devra détenir le personnel d'encadrement et sur un éventuel agrément par l'éducation nationale.
- les incertitudes concernant les financements : si la collectivité faisait le choix de mettre en œuvre la réforme dès septembre 2013, elle pourrait certes prétendre aux incitations financières annoncées. Mais cette source de financement semble acquise que pour cette année scolaire. Le coût annoncé par plusieurs associations d'élus est de 50 € par an et par élève.

Suite à une concertation menée avec les enseignantes et les représentants des parents d'élèves, il ressort clairement le souhait majoritairement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme.

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

De solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, et notamment l'organisation des trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers.

Divers

Nous avons reçu du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle un arrêté portant cessation des fonctions et nomination au grade de Capitaine honoraire de sapeurs-pompiers volontaires de Monsieur BOUR Pierre Chef du Centre d'Intervention de la commune. Cet arrêté a pris effet le 21 janvier 2013.

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL 2012

	<u>RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2011</u>	<u>PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2012</u>	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE 2012</u>	<u>RESULTAT DE CLOTURE 2012</u>
BUDGET PRINCIPAL				
INVESTISSEMENT	87 162.47	0.00	-27 159.66	60 002.81
FONCTIONNEMENT	286 120.67	0.00	154 098.00	440 218.67
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>373 283.14</u>	<u>0.00</u>	<u>126 938.34</u>	<u>500 221.48</u>

Compte administratif 2012

		Section	Section Fonctionnement	Total des Sections
		Investissement		
RECETTES en €				
Prévisions budgétaires totales	A	275 112.00	640 561.00	915 673.00
Titres de recettes émis	B	76 041.73	403 628.74	479 670.47
(y compris recettes rattachées à l'ex.)				
Réduction de titres	C	0.00	1 453.32	1 453.32
Recettes nettes	D=B-C	76 041.73	402 175.42	478 217.15
Reste à Réaliser				
DEPENSES en €				
Autorisations budgétaires totales	E	275 112.00	497 750.00	772 862.00
Mandats émis	F	103 201.39	249 099.27	352 300.66
(y compris dépenses rattachées à l'ex.)				
Mandats annulés	G	00.00	1 021.85	1 021.85
Dépenses nettes	H=F-G	103 201.39	248 077.42	351 278.81
RESULTATS en €				
Résultat de l'exercice 2010 EXCEDENT		-27 159.66	154 098.00	126 938.34

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2012.

Séance du 12 avril 2013

Adhésion à Moselle Agence Technique

Monsieur Jean-Jacques BALLEVRE, Maire, est mandaté pour représenter la Commune : avec une voix délibérative à l'Assemblée Générale Extraordinaire constitutive de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE » puis aux Assemblées Générales de « MOSELLE AGENCE TECHNIQUE »

Travaux 2013

Achat d'équipements divers (scie sauteuse, visseuse, perceuse...). Montant 1 307 € TTC
 Aménagement du local technique : pose d'une porte, faux plafond, douche, WC, ballon d'eau chaude, carrelage.
 Réfection de la chaussée Impasse rue des champs. Montant à charge de la commune 14 090 € TTC
 Aménagement d'un parking aux abords du foyer. Montant 95 858 € TTC

Travaux sylvicoles

L'Office Nationale des Forêts propose des travaux d'entretien et d'investissement dans les parcelles 3b,8b et 9b suivants :
 Montant 3 530 € HT
 6.72 km d'entretien mécanisé localisation 3, 8, 9
 3.44 ha de nettoiement de régénération localisation 3

Aménagement de la zone humide – Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la zone humide. Cet aménagement sera subventionné par le Conseil Général de la Moselle.

Attribution du marché : matériel roulant et accessoires

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché matériel roulant et accessoires aux établissements BOIS & JARDINS pour un montant de 28 325 € TTC.

Attribution du marché : Allée du cimetière 2^{ème} tranche

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché Allée du cimetière 2^{ème} tranche à l'entreprise TERRA- EST pour un montant de 17 318 € TTC.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions sur demande écrite de la part des Associations pour un montant de 270 € par association.

Vote des taux d'imposition des taxes locales

le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reconduire pour 2013 les taux appliqués en 2012, à savoir :

Taxe d'habitation	19.62%	(plus la part du Conseil Général de la Moselle)
Taxe foncière (bâti)	12.61%	
Taxe foncière (non bâti)	34.43%	

Séance du 12 avril 2013(suite)

Attribution du marché : Réhabilitation du foyer

La commission d'appel d'offres s'est réunie en mairie le 27 mars 2013 en présence de Monsieur A. EISELE et Monsieur P. STAHL Architectes DPLG. Le marché se décompose en 7 lots. Le rapport d'analyse des offres conclut :

Lot	Objet	Entreprise répondant au critère d'attribution	Montant TTC
1	Menuiserie ext-PVC-occultation BSO	Lot infructueux	
2	Plâtrerie - Isolation- Faux plafond	MP BATIMENT	11 958 €
3	Menuiserie intérieure - parquet	MENUISERIE RUCHO SIPPEL	12 960 €
4	Carrelage	MULTI SERVICES	19 294 €
5	Peinture	SPI PEINTURE	3 525 €
6	Plomberie - Sanitaire	GLEIM ELECTRICITE	7 622 €
7	Electricité-VMC-DF-SONO-VIDEO	GLEIM ELECTRICITE	51 307 €

de désigner l'entreprise SOCOTEC pour les missions de coordination et de contrôle technique.

Vote du budget primitif 2013

Il est arrêté en mouvements budgétaires se décomposant comme suit :

<u>SECTIONS</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
INVESTISSEMENT	554 300,00 €	554 300,00 €
FONCTIONNEMENT	639 535,00 €	756 820 ,00 €
TOTAUX	1 193 835,00 €	1 311 120,00 €

Divers

Un nouveau site internet est en cours de création.

La Communauté de Communes de Pays Naborien a signé le marché pour le haut débit.

Séance du 26 avril 2013

Attribution du lot n°1 « Menuiseries extérieures – PVC Occultation-stores » du marché Réhabilitation du Foyer

le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'attribuer le lot n° 1 du marché Réhabilitation du Foyer à l'entreprise Fenêtres SCHMITT de THEDING pour un montant de 25 018 € TTC

Avenant n° 1 au marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie – lotissement des Primevères et lotissements Rucho et communal

A la demande du maître d'ouvrage des modifications ont été apportées au marché :

fourniture et pose de six regards avec tampon fonte : + 1 410.00 € HT

pose de lanterne : + 180.00 € HT

remise à titre commercial sur la fourniture des ensembles d'éclairages : - 1 000.00 € HT

Le montant du marché après avenant est de : 44 225.00 € HT, soit 52 928.98 € TTC

RAPPEL : Avant d'entamer des travaux sur votre habitation (ravalement de la façade, toitures,...) ou pour toute nouvelle construction (abri de jardin, piscine, ...), vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître le type de déclaration à faire.

Un nouveau formulaire pour la déclaration préalable de travaux :

Formulaire simplifié qui permet d'effectuer la déclaration préalable à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (Formulaire Cerfa n°13703*02)

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX DÉLIVRÉES EN 2012

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
M. Mackowiak Jean	450, rue de l'Eglise	Agrandissement de terrasse
M. Muller Serge	204, rue de la Nied	Remplacement des volets et porte de garage
M. André Gérard	103, impasse Bully Lès Mines	Ravalement de façade
M. Lusson Jean-Philippe	70, rue Delphine Motte	Remplacement de toiture
M. Verrier Claude	23, rue principale	Ravalement de façade
M. Mechlouf Gadour	20, impasse de Chambrey	Pose d'un vélux, remplacement de fenêtre, création d'une fenêtre
M. Schwoerer Raoul	285, rue Delphine Motte	Ravalement de façade et d'étanchéité
Mairie d'Altwiller (Club House)	115, rue de Cabourg	Ravalement de façade
M. Mathé Emmanuel	71, rue principale	Construction d'un abri de jardin
M. Tessari Enzo	63, impasse des Primevères	Remplacement de toiture
M. Weyrath Frédéric	350, rue Delphine Motte	Couverture terrasse existante
M. Broquard Laurent	320, rue de Saint-Avoid	Installation panneaux photovoltaïques
M. Lerch Alain	74, rue de Cabourg	Remplacement de toiture
M. Soulier Jean-Marc	417, rue de la Nied	Ravalement de façade et isolation extérieure
M. Deru Claude	260, rue de l'Eglise	Ravalement de façade. Remplacement porte et volets
M. Szablewski Michaël	310, rue Delphine Motte	Ravalement de façade et isolation extérieure
M. Dulac Michaël	256, rue de l'Eglise	Remplacement porte et fenêtres
M. Broquard Laurent	320, rue de Saint-Avoid	Construction d'une véranda
M. Katschnig Marc	265, rue Delphine Motte	Pose d'un vélux
Mme Weinacker Angèle	100, rue du Coin	Construction d'une véranda
M. Lavannier Robert	131, rue de l'Eglise	Remplacement fenêtres et portes
M. Bousser Adolphe	108, rue de la Nied	Remplacement porte de garage

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2012

Demandeur	Adresse du terrain	Nature et destination
M. Michel Florent	34, rue Principale	Réhabilitation d'un garage en maison d'habitation
Mme Guerber Bertille	103, rue de l'église	Construction maison individuelle
M. Lambinet Georges	192, rue des Champs	Construction maison individuelle

Travaux dans la commune

Porte de l'église



La porte de l'église St Rémi a été récemment remplacée par l'entreprise Rucho-Sippel pour un montant de 3 701,62 €, l'ancienne porte très marquée par le temps et les intempéries présentait des signes évidents de faiblesse. Ces travaux qui s'avéraient nécessaires étaient devenus prioritaires.

Local technique

Afin d'être en règle avec la législation du travail, un local technique a été aménagé dans une partie des annexes du presbytère pour notre agent technique.
Les travaux ont été confiés à l'auto-entrepreneur Pascal Tutenuit.





Part importante des dépenses publiques, l'éclairage public doit aujourd'hui s'adapter à deux grandes problématiques liées au développement durable (économie, écologie, social) : la pollution lumineuse et l'efficacité énergétique.



La pollution lumineuse :

La pollution lumineuse correspond à la lumière issue de l'éclairage qui, plutôt que d'éclairer les chaussées, les trottoirs, se perd à éclairer vers le haut. Ainsi, les luminaires « Boules » présents sur les lotissements Communal et des Primevères illustrent parfaitement cette perte de flux lumineux.

En y remédiant, la mairie d'Altviller a souhaité optimiser son éclairage de sorte que cette énergie investie pour éclairer les rues ne soit plus perdue à éclairer le ciel.

Ce projet, "améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage d'Altviller", a été réalisé en se basant sur 4 critères :

1 - Des sources « efficaces » :

En effet, si l'installation précédente était principalement composée de sources à vapeur de mercure, élément polluant et au rendement plutôt faible (une consommation importante pour un résultat d'éclairage très faible), les nouveaux luminaires sont entièrement équipés en source LED.

La LED permet un rendement beaucoup plus important. En effet, pour un résultat d'éclairage de toute évidence bien meilleur, le remplacement des sources doit permettre **une économie de 13 611 kWh par an, soit plus de 1200 € et 1620 kg d'émission de CO² en moins.**

La source LED est également intéressante en ce sens qu'elle nécessite un entretien et une maintenance 3 fois moins importants qu'une source classique, pour **une durée de vie annoncée à plus de 10 ans.**

De plus, afin d'ajuster au mieux les coûts des travaux, la mairie a opté pour un luminaire dont l'efficacité permet d'espacer les ensembles jusqu'à 7 fois la hauteur et conserver une bonne luminosité.

2 - Un meilleur confort visuel

Pour plus de confort, il a également été choisi d'utiliser des sources dites « blanc froid » qui ont un **meilleur rendu des couleurs.**

3 - Un temps d'éclairage ajusté

De sorte à utiliser l'éclairage de la manière la plus « juste » possible, les horloges à fonctionnement photosensible (réagissant à la luminosité) des deux armoires concernées ont été remplacées par des horloges « **astronomiques** » qui se basent sur les éphémérides, réduisant ainsi les allumages intempestifs dus au mauvais temps et permettant d'éclairer un peu plus tard et d'éteindre un peu plus tôt.

Ce remplacement qui représente un faible investissement doit permettre **une économie de 795 kWh par an, soit 60 € et 95 kg d'émission de CO² en moins.**

4 - Un recyclage réfléchi

Enfin, les luminaires qui pouvaient encore être utilisés et qui étaient remplacés dans le lotissement communal ont été réutilisés en remplacement de luminaires plus vétustes.

Conclusion

Ce sont au total plus de **14 400 kWh par an, soit plus de 1 714 kg d'émission de CO² en moins**, qui vont être économisés grâce à ce projet ; ce qui a notamment permis à la commune d'Altviller de percevoir une **aide de l'ADEME s'élevant à 9 000 €.**

Et avec un ajustement des puissances souscrites auprès d'EDF, la commune sera en mesure de réaliser **une économie annuelle de plus de 1 450 €** sans tenir compte de la forte inflation de l'électricité.

La Vie au village

Repas des anciens

Les aînés se retrouvent

Ni la neige, ni le froid n'ont réussi à empêcher les 120 aînés de Lachambre et Altviller de se retrouver au foyer d'Altviller pour le repas annuel.

Des tables superbement décorées, nappe grise, chemin de table fuchsia, pensées, ont accueilli les convives. Madame Simone Hamann, maire de Lachambre et Monsieur Jean-Jacques Ballèvre, maire d'Altviller ont souhaité la bienvenue aux anciens de leur commune, un bon après-midi et un très bon appétit.

Il y avait de quoi ! Au menu : Kir à l'apéritif, mise en bouche, puis "pavé de saumon à l'oseille vieille tradition" en entrée. Le tournedos de "bœuf Wellington sauce périgourdine accompagné de sa brochette de légumes" est venu ravir le palais des invités qui ont poursuivi le repas avec la "trilogie de maître corbeau et sa salade". Le tout accompagné de vins blanc et rouge du pays d'oc, consommés en toute modération.



Profitant de la préparation du dessert, Madame Simone Hamann a honoré Monsieur René Bour, 88 ans, et son épouse Thérèse, 87 ans, de Lachambre. Un bouquet de fleurs a été offert à Madame Odile Hamann qui fêtait ce jour-là ses 80 printemps,

Madame Joëlle Talaga, adjointe d'Altviller, a remis un cadeau au doyen d'Altviller, Monsieur Emile Bastien, 88 ans. Madame Antoinette Peiffer, 94 ans, s'est également vue remettre un cadeau par Monsieur Claude Déru, 1er adjoint d'Altviller.

Le dessert pouvait être servi : un "vacherin aux cerises sur coulis aquarelles, dentelle aux amandes", apprécié de tous. Le repas s'est terminé avec le café accompagné d'une part de tarte aux mirabelles ou aux myrtilles, ou encore de la traditionnelle tarte au fromage. Un grand bravo au traiteur "Le Soc d'Or" de Hombourg-Haut qui a assuré ce repas des anciens.

Après ce bon festin et cet après-midi convivial, les invités se sont quittés sous la neige. En 2014 ce sera au foyer de Lachambre qu'ils se retrouveront.

Les photos de cette journée sont disponibles sur le site de la mairie d'Altviller: www.mairie-altviller.fr

Départ à la retraite de Mr Fernand Bour

Après 170 trimestres de cotisations, et bénéficiant des nouvelles dispositions des carrières longues mises en place récemment, M. Fernand Bour, notre agent technique a pris un repos bien mérité le premier février dernier.



Fernand Bour est né le 23 janvier 1953. Il a commencé à travailler à l'âge de 17 ans à la Société COSOLES qui vendait des pommes de terre. Par la suite il a travaillé aux Tuileries de Tétting, chez Bauknecht et à la ferme Guerber tout en assurant déjà des travaux pour la commune. C'est à partir de 1994 que Fernand a travaillé exclusivement au service de la commune. Il a entretenu notre village tout au long de ces années, mais était également chargé de distribuer le bulletin municipal, les bulletins d'information et d'autres types de courriers.

A l'occasion de la cérémonie des "vœux au maire", le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel municipal ont remercié Fernand, entouré de ses parents et de sa famille pour ses nombreuses années de travail et de dévouement à la commune.

Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.

Contrat d'avenir

Depuis le 1^{er} novembre 2012, le dispositif « emploi d'avenir » est entré en vigueur. Ce nouveau dispositif a pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes. Suite au départ à la retraite de notre agent technique, Monsieur Fernand Bour, la commune a décidé d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail. Ce contrat à durée déterminée est conclu pour une période de deux ans à raison de 35 heures semaine. L'Etat prend en charge 75 % de la rémunération correspondant au SMIC.



En relation avec la Mission Locale de Saint-Avold, un jeune du village, remplissant les conditions a été embauché.

C'est depuis le 1^{er} février que vous croisez notre nouvel agent technique en l'occurrence William Kwiatkowski.

La commune s'équipe en matériel roulant

Les espaces verts étaient entretenus jusqu'alors principalement par sous-traitance et donc un coût pour la commune. Dorénavant avec l'achat de matériel performant, notre agent technique s'occupera de nos espaces verts.

Le montant de cet investissement est de : 23 638,68 € H.T. et comprend :

- un tracteur 23 cv
- un plateau de coupe mulching largeur 1,37 m
- une lame à neige largeur 1,30 m
- une remorque 1,5 T
- un broyeur d'accotement
- une balayeuse thermique.

Cet investissement en matériel sera complété par une tondeuse autopropulsée pro et d'un souffleur pour un montant de 2 500 € H.T.

Une subvention parlementaire des sénateurs Todeschini et Printz a été accordée pour un montant de 2 500,00 €.

Grâce à ce matériel la commune pourra gérer l'entretien des espaces verts et les abords le long des routes à sa guise sans passer par un contrat de sous-traitance et un calendrier imposé.

L'Amicale des Pompiers



L'amicale des sapeurs-pompiers change ses statuts.

Laurent Broquard, président de l'amicale, a présenté le bilan moral de l'année écoulée.

Pierre Bour a présenté le rapport financier.

A l'ordre du jour, la modification de trois articles des statuts de l'amicale a été exposée :

- le bureau (président, trésorier et secrétaire) pourra être composé de sapeurs-pompiers actifs ainsi que de vétérans,
- les frais de repas au cours des formations et des concours seront revalorisés annuellement lors de l'AG,
- si le corps des sapeurs-pompiers venait à être dissout, l'amicale continuerait d'exister avec au besoin des statuts adaptés.

La modification des statuts a été votée à l'unanimité.

Les projets pour 2013 prévoient toujours la participation à l'organisation de la marche gourmande, les cérémonies du 11 novembre et de la Ste-Barbe et une sortie, qui reste à définir.

Des noces d'or



C'est le 14 juin 1963 que fut célébré le mariage de Simone Streiff et de Paul Clamme



Installés à Altwiller, Paul mène une carrière tout d'abord comme boulanger, puis comme employé de banque et pour finir comme technicien chimiste à Elf Atochem, tout en participant activement à la vie du village au conseil municipal et dans diverses associations : sociétés des ouvriers mineurs, football club, foyer ASCA et surtout au sein de la troupe de théâtre Schwätze Blott. Simone était employée aux établissements SAMER puis mère au foyer élevant ses trois enfants. Elle aussi est encore très active au sein de la troupe de Théâtre et au comité de l'ASCA. Nos félicitations.

Concours des maisons fleuries

Concours municipal 2013

Ce concours ouvert à tous, est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Il se déroule dans un esprit de convivialité et se termine toujours par la remise d'un cadeau fleuri et le verre de l'amitié. Le prochain passage du jury pour le concours 2013 aura lieu en juillet. Le jury est composé de membres de la commune et des communes environnantes.

Concours Je fleuris la Moselle 2013 c'est parti !

Le Département de la Moselle organise l'édition 2013 du concours départemental de fleurissement. Ce concours est ouvert à toutes les communes, établissements scolaires et particuliers de Moselle.

L'inscription des particuliers se fera via les communes (se présenter en mairie pour les démarches, date limite : 31 août 2013)

Toutes les informations sont sur le nouveau site internet www.jefleurislamoselle.com



La Vie associative



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE LACHAMBRE-ALTVILLER

Un grand succès pour les activités menées par l'APE, à savoir "la chasse aux œufs de Pâques", l'organisation d'une sortie à la montagne des singes et volerie des aigles en Alsace, la participation à la fête de la musique le 25 juin, l'organisation d'un vide grenier, la réédition de la marche gourmande renommée dans le secteur, et à la fin de l'année organisation de la fête de la Saint-Martin et de la Saint-Nicolas.

La représentation théâtrale

D'une année à l'autre la troupe du Schwätze Blott fait valoir sa notoriété. Le nombre de spectateurs et leurs applaudissements nourris encourageant l'interprétation de nouvelles pièces, expression de la vie de tous les jours, écrites par Mme Suzanne Rouget.



Que ce soit "S'End fan da Welt" ou "Da Paschtoa siecht en Maad", l'interprétation est formidable, c'est presque la réalité. Éclats de rires et surprises étaient au rendez-vous. Bravo à tous pour ce super-spectacle.

Prochaines représentations :
20 octobre à Boucheporn
27 octobre à Vahl-Ebersing
17 novembre à Lelling

On marche à Altviller le 1^{er} mai

Soleil, pas soleil ? C'est la question qu'ont dû se poser pas mal de personnes le matin du 1er mai. Ils ont tout de même décidé de venir, et environ 60 personnes se sont présentés à 9h au départ de la marche du muguet, devant le foyer.

L'itinéraire d'une bonne dizaine de kilomètres, modifié la veille par les organisateurs, leur a fait prendre le chemin de la Pierre Tournante, direction Folschviller, puis incursion dans le bois de Breitenacker.

A la sortie de la forêt les attendait le ravitaillement : café, brioche, etc... Mais il faut repartir, emprunter la voie verte qui passe par l'étang, pour revenir par la rue du Général De Gaulle.

Il faut encore traverser le "Weilerbusch" pour rejoindre Altviller par la rue de Valmont.

Une belle balade, avec un temps agréable et une bonne ambiance. Le repas qui a suivi reste un moment convivial qui rassemble les marcheurs du matin et des habitués. Ils étaient une centaine à partager le couscous.

Les discussions allaient bon train, comme les marcheurs de cette journée. Merci à tous pour votre participation.



Cotillons et beignets à la maternelle

Un après-midi de délire pour les enfants de la maternelle.

Princesses, chevaliers et vikings ont côtoyé Spidermann, Luigi et autres Batmann dans une ambiance festive. Les enfants étaient ravis de participer aux danses et animations qui ont duré toute l'après-midi. Un goûter, préparé par les parents, avec beignets et jus de fruits a permis aux petits fêtards de tenir jusqu'au bout.



La classe de CP a visité la ferme d'Ebring le mardi 16 avril.

Les enfants ont suivi le parcours du lait et participé à la traite des vaches.

Après avoir goûté le fromage fait maison, ils ont immortalisé le paysage par un beau dessin !
Quelle belle journée !!!



Les dix-neuf élèves du CE2 viennent de passer les épreuves du permis piéton.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les enfants aux risques encourus par les piétons et de les responsabiliser dans leurs comportements quotidiens. Ils ont appris à déjouer les pièges de la circulation pour se déplacer sur le trottoir, traverser en toute sécurité et anticiper dans des situations délicates.

Le gendarme Marie Masson, accompagné du Maire Simone Hamann, est venu remettre officiellement le diplôme à tous les élèves. Chacun a également reçu un t-shirt, car tous ont brillamment réussi les épreuves. Toutes nos félicitations.



Récré' à sons

En présence de M. Ballèvre, maire d'Altviller et de Mme Kontzler, adjointe au maire de Lachambre, la chorale Récré' à Sons a tenu son assemblée générale le 27 mai dernier. Ce fut l'occasion de se remémorer les beaux moments musicaux de l'année 2012, lors de concerts à but caritatif ou de manifestations festives dans les deux villages et aussi d'élire pour deux ans le comité suivant :

Directeur artistique: Olivier Grün
Présidente: Jacqueline Marrel
Vice-président: Roger Szczepaniak
Trésorière: Marie-Claire Kontzler
Trésorier-adjoint: Bertin Kieffer
Secrétaire: Marie-Claude Wehrlé
Secrétaire-adjointe: Anne Jager
Assesseurs: Maguy Biegel et Denise Losson



Domaine de Romazières

C'est au Domaine de Romazières, à Altviller, que 300 cavaliers, venus essentiellement de Lorraine, se sont affrontés le week-end du 12 mai, avec l'objectif d'être champion de Moselle.

Vingt-cinq épreuves de saut d'obstacles se sont succédées. « L'un des buts est de faire découvrir le cheval au grand public », explique Bertille Guerber, responsable de cet événement.

Objectif atteint : le public était nombreux, autour de la piste, pour applaudir cavaliers et montures.

Camille WISSON et MIGNON D ARGONNE 2^{ème} des championnats de Moselle Poney 4C
Syrine MECHLOUF et JAPIE DE BONJAC DARGONNE 3^{ème} des championnats de Moselle Poney 4D



GECNAL du WARNDT

"Le Gecnal du Warndt a guidé les curieux de nature à la découverte du marais d'Altviller, annexe de la Nied allemande.

Sous l'impulsion de la Commune, le Conseil Général de la Moselle, l'Agence de l'Eau, et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nied Allemande ont travaillé à la protection et la gestion de cette zone humide abritant un échantillon des espèces remarquables que l'on peut trouver dans la vallée.

Malgré un temps mitigé, les participants ont ainsi pu observer la Dactylorhize de mai, orchidée caractéristique des prairies peu amendées. La grande consoude et ses vertus thérapeutiques a également aiguisé la curiosité des promeneurs.

Parmi les oiseaux, discrets en raison de la météo, on a pu compter le milan noir, la buse variable, le rossignol philomèle ainsi que le bruant jaune. Le chant de la rousserolle effarvate, hôte des roselières, s'est laissé écouter par les oreilles averties.

La balade s'est terminée par un petit pot offert par la municipalité."



Chorale paroissiale



Le 11 avril dernier s'est tenue l'Assemblée Générale de la chorale Lachambre-Altville en présence des maires des 2 communes et de la présidence des 2 conseils de fabrique. L'année 2012 fut riche en activités et événements On nota essentiellement que la chorale compte 2 nouvelles recrues Brigitte et Laetitia à qui la bienvenue a été souhaitée mais on n'oublia pas d'applaudir notre chef de chœur et organiste Raoul MERTENS, qui s'arme souvent de patience à enseigner le chant aux choristes des 7 paroisses de la communauté.

Merci à lui.

Notre chorale est ouverte à toutes nouvelles voix.

Notre comité demeure inchangé. Sa composition en est la suivante :
Président : Georges HAMANN - vice-présidente : Stéphanie KRITTER
Trésorière : Marie-Barbe DERU - trésorière-adjointe : Claire KIRCH
Secrétariat : Gisèle MILAZZO - secrétaire-adjointe : Céline MATHIEU

Autrefois



Année 1973 : classe de Mme Liliane Christmann sections:enfantine – CP – CE1

De gauche à droite

1^{er} rang : Laurence Rich - Thierry Bousser - Joël Fenninger - Bénédicte Bousser - Régine Seichepine - Pascal Rich

2ème rang : Mme Liliane Christmann - Gérard Clamme - Bruno Hoerner - Patricia Streiff - Jacques Fabert - Angèle Weinacker - Pascal Ariga - Christine Hamann

3ème rang : Jean-Pierre Haen - Richard Rouget - Francine Bischoff - Mireille Rouget - Pascal Fenninger

Les informations utiles

Dates à retenir

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 15 AOUT AU 1^{er} SEPTEMBRE

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Pour cause de travaux de rénovation le foyer sera sans activité associative pendant les mois de juillet – août - septembre

Marche gourmande Altviller Lachambre
la 5^{ème} édition aura lieu le 6 octobre

Kirve Rémi – schwin's käss
15 octobre

Soirée Beaujolais
le 22 novembre

Les permanences en Mairie

Lundi de 17 h à 19 h
Mardi de 11 h à 12 h
Mercredi de 16 h à 17 h
Vendredi de 10 h à 12 h

Téléphone : 03 87 92 06 54

Fax : 03 87 92 55 84

Courriel : mairie.altviller@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.mairie-altviller.fr>

Ordures ménagères

ramassage hebdomadaire :

- déchets courants : le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié
 - déchets recyclables : le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié.
 - ramassage objets encombrants : le deuxième mercredi du mois reporté si férié.
 - déchetterie intercommunale de Valmont : (demander le badge en mairie)
- Heures d'ouverture : lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Les nuisances sonores

Avec l'arrivée de l'été, les travaux d'extérieur reprennent. Quelques rappels s'imposent...

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs et autres engins bruyants) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

jours ouvrables 8h30 - 12h 14h - 19h30

le samedi 9h - 12h 15h - 19h

les dimanches et jours fériés: 10h - 12h

C'est avant tout une question de respect de la tranquillité entre voisins.

"Nouvelles d'Altville" est un bulletin municipal gratuit, édité par la mairie à 250 exemplaires

Rédaction : Jean-Jacques Ballèvre

Mise en page : Fernand Biegel, Claude Déru, Jean-Pierre Montalbano, Pascal Pennerad, Joëlle Talaga, Angèle Weinacker.

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles (y compris les droits photographiques).